le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'IFA

ISSN 0026-9433

9 AU 15 DÉCEMBRE 1993

N° 936

10,00 F

PERPÉTUITÉ RÉELLE

DE LA PEINE DE MORT A LA PRISON A VIE

LE 3 NOVEMBRE DERNIER, Pierre Méhaignerie, Garde des Sceaux, présentait au Conseil des ministres un projet de loi visant à instaurer une « *perpétuité réelle* » pour les auteurs de meurtre d'enfant. Cette proposition prévoyait l'exécution intégrale de la peine de réclusion criminelle à perpétuité pour toute personne ayant commis un meurtre à l'encontre de mineur de moins de quinze ans avec viol, torture ou acte de barbarie. La réforme organisait donc pour ce type d'infraction une peine d'élimination sociale définitive décidée par la Cour d'assises au moment du verdict.

Cette « peine de mort lente » a suscité assez rapidement un certain nombre de critiques allant de l'indignation du Syndicat de la magistrature (SM) face à l'extrême dangerosité d'un projet qui remet en cause l'individualisation des peines à la condamnation par le Syndicat des avocats de France (SAF) d'une concession démagogique et d'un choix politique dangereux en faveur de la peine de mort sèche ou lente.

C'est dans cette « gauche judiciaire », rejointe par quelques rares intellectuels, que l'on trouve les signataires d'un appel dénonçant à la fois la proposition de loi Nungesser, qui réclame un « *rétablissement de la peine de mort, par des voies chimiques ou médicales* » et le projet Méhaignerie « *visant à instituer une véritable peine de mort lente, par incarcération perpétuelle et incompressible.* » L'appel souligne que « *la peine de mort est abolie* », que « *nul ne peut être condamné à une telle peine ni exécuté* » et que « *nul ne peut être soumis à une torture ni à des peines ou traitements inhumains ou dégradants* » et s'insurge contre cette volonté de « *rétablir un équivalent de la peine de mort, sous le couvert insidieux d'une peine perpétuelle plus inhumaine encore que ne l'était naguère la déportation aux travaux forcés.* »

« En l'espace d'une semaine, le projet de loi Méhaignerie venait de faire une quasi-unanimité... »

Les syndicats de surveillants, une fois n'est pas coutume, dénoncent pêle-mêle : « *un projet de loi populiste établi à la hâte* » où « *les condamnés n'auront le choix qu'entre le suicide et l'évasion* » (USP) ; « *un bluff politicien pour plaire à l'opinion publique* » (UFAP) ; un projet « *d'inspiration magique ou divinatoire qui ne résoudra ni la fréquence de ces agressions ni ne favorisera la prévention de la récidive* », et fera du détenu « *un fauve humainement déconstruit* », impossible à gérer (FO). On n'avait pas connu pareille hostilité de la part des matons depuis Badinter...

En l'espace d'une semaine, le projet de loi de Méhaignerie venait de faire une quasi-unanimité des professionnels de la justice et de la pénitentiaire contre lui. Il faut dire que le Garde des Sceaux ne semble pas s'être préoccupé ni des lieux ni des conditions de détention des futurs condamnés perpétuels, il ne s'est pas davantage soucié d'autres formes de soins, de prise en charge ou de traitement. D'ailleurs, dans la majorité actuelle et au sein même de la « famille centriste » (Soisson et Monory) vont s'élever des voix discordantes pour tenter de modérer la proposition initiale du ministre de la Justice.

(suite p. 3)

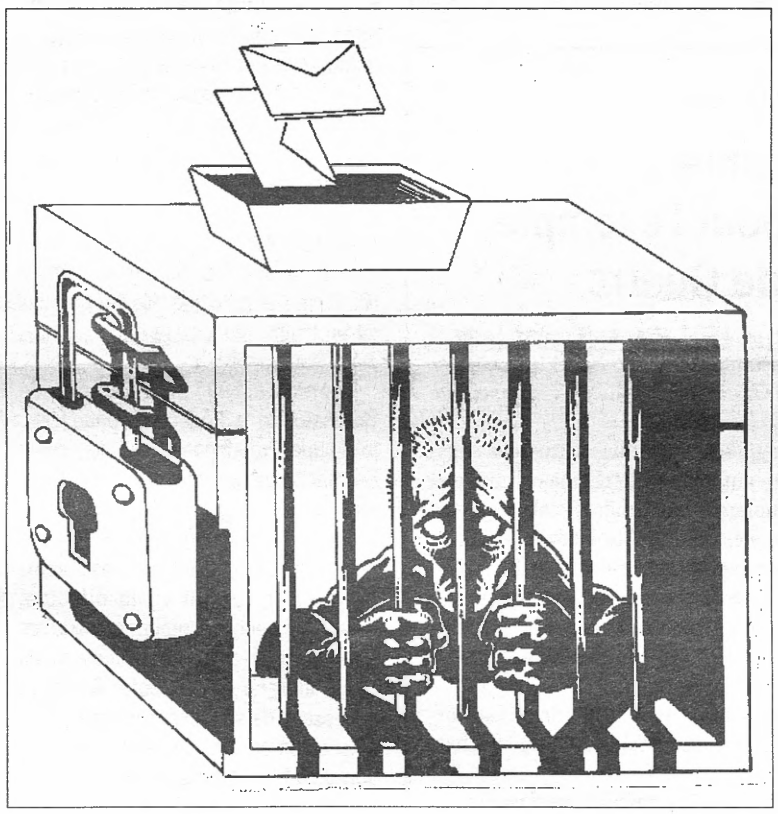

Ex-Yougoslavie « Du viol à l'antimilitarisme : saga d'une mobilisation »

P. 2

ALGÉRIE

P. 5

T2137 - 936 - 10,00 F

EDITORIAL

Les SDF manifestent

Les SDF ont manifesté la semaine dernière à Paris, reçus au ministère des Affaires sociales, certains ont décidé de dormir devant cet auguste immuable. Pourquoi Paris ? Pourquoi les pouvoirs publics ? Tout ne saurait-il pas se régler au niveau de l'arrondissement, de la localité ?

Les SDF, ou certains d'entre eux, auraient-ils compris que la misère n'est rien si elle n'est pas diffusée à la télévision, de préférence aux « bonnes » heures d'écoute ?

Le gouvernement Balladur croyait résoudre benoîtement les problèmes de la France en renversant à son avantage le slogan de force tranquille. Mais le chômage augmente, les SDF haussent le ton, et question GATT... Bref, la question sociale n'est pas prête d'être résolue par le consensus tous azimuts !

Tout ce que le mouvement ouvrier avait conquis au début de ce siècle est remis en question. Les écologistes à la sauce Brice Lalonde déclarent qu'ils sont « radicalement modérés ». Pourtant, Balladur and Co craigent une explosion sociale, alors quoi de neuf docteur ? Pour les anarchistes, l'élaboration d'un monde nouveau sans exploiteurs ni exploités est toujours à l'ordre du jour. Le XIXe siècle et l'explosion industrielle sont loin, le capitalisme higt-tech est là. A nous de répondre au consensus de l'an 2000 !

DROIT D'ASILE

Saïda ou le procès de la loi du père

SAIDA EST MAROCAINE. Elle a aujourd'hui 25 ans. Saïda est fille d'un intégriste musulman. Son père lui a interdit l'école et l'a obligée à porter le voile. En 1988, il envisage le mariage avec un Frère musulman âgé de 50 ans.

Elle a quitté le Maroc en 1988, sous couvert d'un visa de tourisme, et s'est enfuie chez sa tante, installée en France depuis vingt ans, de façon régulière. Sa tante, ayant elle-même été mariée de force par son frère, avait prétexté l'occasion de lui faire un trousseau de mariage, et avait ainsi obtenu l'autorisation du père pour qu'elle vienne en France.

Lorsque son visa a expiré, Saïda, par peur d'être renvoyée au Maroc, s'est cloîtrée chez sa tante pendant quatre ans. En septembre 1992, elle s'est inscrite à un stage d'alphabétisation où elle est entrée en contact avec des associations qui l'ont encouragée à faire des démarches pour régulariser sa situation. Munie d'un certificat de stage et d'une promesse d'embauche, elle a déposé une demande de carte de séjour à titre humanitaire à la préfecture de Nantes.

En janvier 1993, on lui répond par une « invitation » à quitter le territoire. Saïda, pour qui il est impossible de retourner au Maroc, s'adresse à l'Office des migrations internationales pour chercher un autre pays d'accueil.

En février, elle reçoit une autre « invitation » à quitter le territoire. Elle demande alors une intervention en faveur de sa régularisation auprès de la Commission européenne des droits de l'homme, qui lui est refusée fin mars.

Le dimanche 7 novembre, Saïda passait devant le tribunal administratif de Nantes pour tenter de faire lever l'invitation à quitter le territoire de la préfecture. Le tribunal devait statuer sur deux faits : la validité de la décision préfectorale de l'expulser et le retour dans son pays d'origine. De nombreuses associations se sont mobilisées pour l'audience de ce dimanche après-midi. Le juge disposait d'un mémoire de la préfecture expliquant ses décisions

(suite p. 8)

EX-YOUGOSLAVIE

Du viol à l'antimilitarisme : saga d'une mobilisation

LA MANIFESTATION PACIFISTE qui s'est déroulée à Paris le 11 novembre dernier n'a pas eu droit à la « une » des médias. Cela ne l'a pas empêchée d'être à bien des égards une réussite. Deux mille cinq cent personnes à la manifestation, sans compter toutes celles et tous ceux qui à un moment ou à un autre de la journée sont passés place de la République. Les militants de province s'étaient déplacés en nombre. Autre fait à noter — et qui fera date — c'est bien la première fois que toutes les composantes du mouvement libertaire français se retrouvaient unies pour une même cause.

Si le groupe Proudhon de Besançon éprouve le besoin de s'exprimer sur le sujet, c'est parce qu'il est à l'origine de cette journée. Dans les lignes qui suivent, nous allons exposer le cheminement de notre initiative , qui a mis — comme on le verra — près d'un an à aboutir. Nous exposerons aussi quelques perspectives d'action anarchiste contre le nationalisme.

L'historique d'une manifestation — Rappelons tout d'abord que la toute première initiative anarchiste contre la guerre a été lancée par le groupe Puig-Antich de Perpignan avec sa pétition *Appel pour la paix maintenant.*

Fin 1992 : deux militantes du groupe Proudhon et une de Solidarité Femmes-Besançon, scandalisées par les viols, décident de créer un collectif de soutien aux femmes de l'ex-Yougoslavie.

Déjà, elles multiplient les contacts avec en tête l'idée d'organiser une manifestation internationale « contre le viol et la purification ethnique ».

Mars 1993 : le collectif bisontin établit ses premiers contacts avec des femmes de Zagreb et de Dubrovnik ; un soutien financier est apporté au centre pluri-culturel de Zagreb, tandis qu'un camion rempli de matériel de couture et de tissage est envoyé à des ateliers de Dubrovnik.

Mai 1993 : le collectif participe à Strasbourg, avec ses propres mots d'ordre, au rassemblement international contre la guerre. Le groupe Proudhon en profite pour diffuser un tract synthétisant les positions prises dans la brochure *Yougoslavie, le terrorisme des Etats.* Le temps passe, mais le groupe continue à travailler dans la perspective d'une manifestation internationale. Des contacts sont établis dans divers pays. Le lieu et la date de la manifestation restent à fixer mais on envisage de la faire à Trieste, lieu hautement symbolique, car il s'agit d'une ville italienne qui fut un temps yougoslave et qui se situe près de la frontière.

Pentecôte 1993 : au congrès de Bordeaux de la Fédération anarchiste, le groupe Proudhon expose son projet de manifestation internationale. Il est repris par le congrès et devient dès lors l'objectif d'une « campagne fédérale » de la FA. Cependant, vu nos faibles moyens et surtout vu la difficulté qu'auraient eue les groupes libertaires français pour se rendre dans un lieu aussi éloigné que Trieste, il a paru nécessaire de se replier sur Paris ; c'est ainsi qu'on en est venu à la manifestation du 11 novembre. Mais nous n'en sommes pas restés là : un symposium sur le nationalisme a eu lieu en Italie, les 4 et 5 décembre 1993 à San Floriano di Polcenigo. Ouvert aux libertaires, il a été conjointement organisé par les fédérations anarchistes italienne et française, en collaboration avec le groupe Germinal de Trieste. Ce Symposium avait pour thèmes : « Nationalisme-Ethnie » ; « Militarisme-Guerre » ; « Nouvel ordre mondial et européen » ; « Etat socialiste et national-populisme » ; « Opposition à la guerre-Limites du pacifisme » ; « Les femmes en tant que victimes de guerre ; le viol » ; « Les femmes contre la guerre : une présence spécifique » ; « Les femmes et l'appartenance nationale » ; « Initiatives anarchistes et libertaires contre la guerre/Solidarité avec les déserteurs ».

Contre tous les nationalismes ! — Pourquoi voulions-nous une manifestation internationale ? Pour protester contre les viols, en premier lieu. Mais aussi, plus largement, contre les nationalismes et pour l'antimilitarisme.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à un renouveau du nationalisme sous diverses formes : racisme xénophobe en France et en Allemagne ; régionalisme en Italie et en Espagne ; intégrisme en Algérie. L'éclatement du bloc de l'Est a laissé toute latitude à des gangs d'apprentis politiciens locaux — appuyés par les gouvernements des pays riches — pour jouer à fond la carte du nationalisme. Le nationalisme, c'est toujours la même imposture ! Sous prétexte de culture, d'histoire locale, d'« identité » et autres foutaises, se cachent tout bonnement de nouvelles formes d'oppression qui n'ont rien à envier aux anciennes... Le nationalisme mène à la guerre. C'est flagrant en Yougoslavie. Hélas, l'Europe de l'Est n'est sans doute pas au bout de ses peines.

Pas besoin de longs discours pour montrer qu'il est urgent de développer une conscience anti-guerre avant qu'il ne soit vraiment trop tard ! Lorsqu'une guerre éclate, il ne faut plus compter qu'un mouvement pacifiste puisse s'imposer. D'abord parce qu'il est réprimé, mais aussi parce que dans la population la résignation et le sentiment d'impuissance balayent tout. Il suffit de se rappeler comment a réagi l'« opinion » française face à la guerre du Golfe : de grandes manifestations avant l'attaque, puis après presque plus rien !

Il est évident qu'une conscience anti-guerre ne se développera pas seulement en manifestant. La lutte antimilitariste s'affronte aux arguments les plus bas. Dans cette période d'appauvrissement de toute une partie de la société, sous prétexte qu'elles donnent du travail, l'armée et les ventes d'armes seraient une fatalité, une « nécessité nationale ».

Le viol comme technique de guerre — Il importait tout spécialement au groupe de protester contre l'emploi du viol comme « technique de guerre ». Le viol existe en temps de paix comme en temps de guerre. C'est l'expression la plus extrême de ce rapport de domination qui veut que la femme soit un objet. Mais ce qui est nouveau avec la guerre yougoslave, c'est le fait que le viol soit devenu une technique de guerre aussi systématique ! Les femmes sont devenues un objet de purification ethnique !

C'est aussi une arme terroriste qui n'a d'autre but que de chasser des populations indésirables de territoires entiers. Et qui pourra comprendre, qui pourra soulager le drame personnel de ces femmes. On les a empêchées d'avorter. Que deviendront leurs enfants ? Les drames ne se jouent pas que dans les combats de rues et les plaies mettront longtemps à se cicatriser.

Non à la levée de l'embargo — Nous sommes également opposés à la levée de l'embargo, et pour de multiples raisons : sous couvert d'un droit à l'autodéfense, certains voudraient soutenir un nationalisme contre un autre. Ils ne feraient que favoriser l'extension du conflit. Opter pour la vente d'armes, c'est défendre l'industrie de guerre, c'est soutenir les programmes militaires, les fabricants de mort, c'est nier les notions de travail socialement utile, c'est nier la vie des individus. Nous refusons cette logique. Ne voulant pas cautionner des massacres, nous refusons la levée de l'embargo sur les armes, embargo très peu respecté d'ailleurs.

Les libertaires face à l'ONU — En tant que libertaires, nous ne pouvons que nous opposer à une quelconque intervention de l'ONU dans la crise yougoslave. Ce faisant, nous nous exposons bien sûr à des critiques.

Quelques précisions s'imposent. L'ONU est un organisme international issu des accords conclus entre les vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale. Jusqu'à peu, l'ONU a brillé par son inefficacité, le condamner n'offusquait donc personne. Les décisions importantes butaient toujours sur le veto de l'une ou l'autre des grandes puissances membres du conseil de sécurité. D'autre part, les résolutions de l'ONU foisonnaient dans l'indifférence générale. La chute du bloc de l'Est a bouleversé les équilibres. Il s'agit maintenant d'imposer au monde entier un modèle unique, celui qui semble le plus performant pour rentabiliser le capital et instaurer un contrôle social efficace : l'économie de marché agrémentée de démocratie parlementaire.

En fait, sous les grands discours humanitaires, c'est le « nouvel ordre mondial » qui se met en place, ni plus ni moins. On le voit au Koweït, en Somalie, au Cambodge et en ex-Yougoslavie.

Bien sûr, nous critiquons sans apporter de solution de rechange à court terme. Mais cela n'est de toute façon pas une raison pour être dupe d'une telle imposture. L'ONU, c'est l'extension du principe de l'Etat au niveau mondial. Jamais les libertaires n'ont cru que l'Etat ait pu être un organisme de régulation plus ou moins neutre. Ils savent que c'est un outil d'oppression entre les mains de ceux qui tiennent les ficelles de l'économie. Ennemis de l'Etat-nation, nous réagissons aussi contre cet « Etat mondial » qui s'instaure non pas pour contrecarrer les divers nationalismes mais pour servir ceux qui dominent le monde.

En guise de conclusion — Si la manifestation du 11 novembre peut être regardée comme un succès, ne nous leurrons pas. Tout reste à faire !

Soutenir les antimilitaristes de Yougoslavie et d'autres pays, soutenir réfugiés et déserteurs dans leurs démarches pour trouver des pays d'accueil et y vivre, s'organiser avec eux. C'est ce genre d'actions bien concrètes qui pourront nous faire sortir de l'opposition illusoire entre réformes et révolution. Et, en ancrant nos valeurs dans la réalité, nous éviterons peut-être au socialisme « authentique » que nous représentons d'être balayé comme le communisme et la social-démocratie.

Groupe Proudhon

BILLET D'HUMEUR

11 Novembre... ou les fusillés pour l'exemple de la Grande Guerre

Le sinistre de la Défense (défense de penser ?) a protesté contre la diffusion par la chaîne ARTE du film de Stanley Kubrick *Les Sentiers de la gloire*, qui illustre par la fiction le drame des fusillés pour l'exemple pendant la Grande Guerre.

L'ex-ministre de la Culture, qui réagit comme le plus obtus des sous-officiers de carrière, estime avoir encore autorité sur la chaîne culturelle et ne fait pas la différence entre service public et propagande d'Etat.

Hélas, les exécutions pour l'exemple sont une réalité historique et non une fiction. Les réhabilitations officielles dans les années 20 et 30 constituent pour l'Etat et son armée l'aveu accablant de ces assassinats. Le ministre qui, lui aussi, a un mur collé dans le dos aurait dû faire preuve d'un peu plus de compassion envers les fusillés victimes de son administration.

Dans un numéro spécial du *Crapouillot*, en août 1934, Jean Galtier-Boissière et Daniel Ferdon ont rappelé les cas de certains de ces poilus tous réhabilités.

Il existe, paraît-il, à Fréjus un très beau mur qui embarrasse quelque peu le maire de cette bonne ville. Proposons qu'y soient gravés les noms de tous les martyrs dont ce magistrat n'a pas eu la décence de respecter la mémoire, et que chaque année, en signe de contrition, il y dépose une gerbe le 11 novembre :

A Laurent François-Marie, qui ne parlait que le breton et fut jugé en français. Né en 1885, fusillé en 1914.

A Chapelant, blessé par les Allemands, exécuté sur son brancard par un peloton français.

A Inclair dont la tombe fut creusée avant qu'il soit jugé.

A Floch, Gay, Pettelet, Quinault, Blanchard et Durandet, désignés au hasard et fusillés à Vingre en novembre 1914.

A Crémilleux, à Ode et Tomasini, à Loiseau, à Leymarie.

A Bersot, fusillé en 1915 pour avoir refusé de porter le pantalon d'un camarade mort.

A Maupas, Girard, Lefoulon, Lechat, victimes en 1915 d'un général criminel, Réveilhac.

A Chemin et Pillet, fusillés pour avoir... respecté les ordres reçus.

A Morange, Baudy, Fontaneaud, Prévost, tirés au sort et fusillés avant la décision de la cour martiale en 1915.

A Gabrielli, simple d'esprit, fusillé pour n'avoir pas su retrouver sa compagnie sur le champ de bataille.

A Herdun et Milan, exécutés sans jugement en 1916.

A Didier, Garrel, Laplacette, tirés au sort après la mutinerie de tout leur régiment en 1917.

Une trentaine de noms, une cinquantaine de cas certains, côté français, selon les historiens ayant commenté le film sur ARTE. Officiellement, 1 637 reconnus selon Galtier-Boissière, 2 500 selon d'autres auteurs. Ces discussions sur les chiffres ne nous feront pas oublier qu'un seul était déjà de trop, que les coupables ne furent jamais inquiétés et que le Président Poincaré qui refusait systématiquement sa grâce au condamné a encore aujourd'hui des avenues à son nom.

Antoine Barral

De la peine de mort à la prison à vie

(suite de la « une »)

C'est au Sénat que vont s'engager les débats parlementaires. Le Palais du Luxembourg, dont les locataires n'ont pas pour caractéristique principale la modération quand il s'agit de défendre la veuve et l'orphelin vont néanmoins « assouplir » le projet initial de prison à vie du Garde des Sceaux. Les sénateurs adoptent, en première lecture, un texte qui prévoit que les condamnés bénéficieront d'un élargissement après trente années de prison, sur avis successifs de trois experts psychiatres, du Garde des Sceaux et d'une commission de magistrats de la Cour de cassation.

Difficile, tout de même, de parler de laxisme quand on voit le parcours que représente cette « grâce judiciaire ». Difficile, quand il est fait référence à l'autre grâce possible, la grâce présidentielle, d'oublier les déclarations d'un Mitterrand qui n'omet jamais de préciser qu'il n'a « *jamais gracié un assassin d'enfant* »... Impossible, enfin, de ne pas voir l'extraordinaire consensus sécuritaire autour de la peine incompressible de trente ans.

En fait, cette issue sans surprise des discussions sénatoriales est le fruit d'un compromis entre ceux qui veulent voir s'installer une perpétuité réelle, ceux qui trouvent l'idée excellente mais le projet insoutenable en l'état et ceux pour qui ces discussions sont l'occasion d'une surenchère dans la répression et qui réclament d'ores et déjà le rétablissement de la peine de mort. On ne sera pas étonné de voir le degré d'assouplissement et la nature du compromis en question...

Et, au risque d'insister, ce n'est pas en se tournant du côté de l'opposition sénatoriale que l'on risque de voir poindre une quelconque remise en cause. En chœur, les socialistes et les communistes s'indignent d'un projet de loi... « *élaboré dans la précipitation* ». Comment pourrait-il en être autrement ? Les socialistes n'ont-ils pas demandé, au moment du vote à l'Assemblée nationale du nouveau code pénal (il y a de cela 18 mois, lors de la dernière nuit de discussion parlementaire), le rétablissement de la peine de sûreté de trente ans pour les assassins d'enfants.

Référons-nous à ce nouveau code pénal. Il faut rappeler que pour tenir compte de la suppression de la peine capitale, pour « *rééquilibrer l'échelle des peines* », expliqueront certains juristes, pour « *que le meurtre soit moins sévèrement puni que l'assassinat* », commenteront d'autres... mais en aucun cas pour

« Difficile [...] de parler de laxisme quand on voit le parcours que représente cette "grâce judiciaire". »

se faire pardonner l'abolition de la peine de mort ni, surtout, pour coller à l'opinion publique et à son émoi, les parlementaires avaient, dès cette époque, institué une peine intermédiaire entre la perpétuité et les vingt ans de réclusion : la peine de trente ans. De plus, les sénateurs avaient obtenu alors la mise en place d'une période de sûreté, c'est-à-dire une période pendant laquelle il n'est prévu aucune permission de sortie, aucune libération conditionnelle, aucune libération avec mise à l'épreuve. Cette période de sûreté, si elle restait facultative, pouvait néanmoins s'étendre sur la moitié de la peine en règle générale et durant 18 ans dans le cas particulier d'une condamnation à la perpétuité. Une seule exception était prévue, elle concerne les meurtriers d'enfants, la période de sûreté demeurait alors pendant trente ans.

Quelle différence y a-t-il entre cette période de sûreté de trente ans, prévue par le nouveau code pénal, et la peine incompressible de trente ans, défendue désormais par Méhaignerie, et que les parlementaires s'apprêtent à discuter ? Aucune. Sur la question de la nécessité de changer le droit en vigueur, Jacques Léauté, un spécialiste du droit pénal convoqué par la commission des lois de l'Assemblée nationale répond clairement par la négative : « *Le droit actuel réserve au Garde des Sceaux la possibilité de rendre effectivement perpétuelle la peine de réclusion, il suffit de ne jamais autoriser de libération conditionnelle* ».

Cette commission des lois de l'Assemblée nationale vient d'examiner le projet Méhaignerie. Après avoir rejeté un amendement proposant le retour pur et simple au projet initial de perpétuité réelle, elle vient de supprimer, dans la procédure de « grâce judiciaire » imaginée par les sénateurs, l'intervention du Garde des Sceaux. La discussion parlementaire a commencé le 8 décembre.

On ne peut dire, aujourd'hui, ce qui va se passer, ces prochains jours. Nous pouvons néanmoins observer que les cafouillages politiques du leader de la démocratie chrétienne, de volte-face démenties en « face à face », « droit dans les yeux avec la France qui a peur », sont à la mesure des oppositions diverses générées par son projet. Il est vrai qu'il est difficile, sans y perdre son « âme contrite » de dénoncer la négation du droit à la vie que peut représenter la peine de mort, tout en proposant une peine de perpétuité réelle qui ne représente rien d'autre que la négation absolue de toute idée d'évolution de l'individu, de son amendement. Il est des positions embarrassantes, des situations inextricables pour un abolitionniste catholique pris au piège de la peste émotionnelle autant que dans la nasse sécuriatire.

Patrick Marest
(« Ras les Murs » - Radio Libertaire)

LENS

Pas de Maison du Mineur pour les anarchistes

Une position autant surprenante qu'inadmissible

A l'initiative d'un collectif très large intitulé *Germinal un autre regard*, une journée de réflexion multimédia devait avoir lieu le samedi 11 décembre à la Maison syndicale du Mineur de Lens. Cette initiative aura bien lieu mais à la Salle Bourez, rue Cook à Lens.

Pourquoi ce déplacement ? Une seule réponse : une attitude peureuse du syndicat CGT des mineurs, qui a cru qu'il allait être débordé par cette initiative organisée conjointement par le Syndicat département de l'Education nationale CGT du Pas-de-Calais et le Centre culturel libertaire Benoît-Broutchoux de Lille. Ils ont eu peur de ne pas pouvoir contrôler la parole des anarchistes.

Certes les anarchistes, à l'initiative de cette campagne autour de Germinal, de Benoît Broutchoux et d'une façon différente de regarder le monde des mineurs que la caricature douce d'Emile Zola et la caricature dure de Berri, auraient pris la parole. Et alors ? Dans les invités, on remarquait (et on remarque toujours) Louisette Fareniaux de l'Université de Lille III, professeur de filmologie. Une dangereuse anarchiste, camarades. Jacques Coulardeau, enseignant, universitaire et chercheur, un des fondateurs de Radio Quinquin, la radio de la CGT, militant d'un syndicat de la fédération CGT du Spectacle. Un autre dangereux anarchiste, camarades.

Sur le fond, la position de Marcel Barrois et de ses camarades est inacceptable : c'est une remise en cause de la liberté d'expression tout court et de la liberté d'expression de camarades de la CGT. Nous, qui avons combattu de 1979 à 1986, avec la CGT et le Syndicat des Mineurs, et surtout les militants ouvriers mineurs ou non, pour ouvrir l'espace clos de la communication radiophonique à la voix pluraliste de la classe ouvrière, nous ne pouvons en aucune façon accepter cette position qui est contraire à notre principe le plus profond, à savoir que le débat est le seul outil que la classe ouvrière se doit d'employer pour élaborer et diffuser ses positions.

Maintenant que les dés sont jetés et que cette parole pluraliste sur la classe ouvrière devra se tenir dans une salle municipale de la ville de Lens, nous ne pouvons rien faire d'autre qu'entériner ce coup de force. Mais il s'agit bien d'un coup de force sectaire et rétrograde de camarades qui devraient se mettre un peu plus à l'écoute de la société et des travailleurs, pas seulement de certains travailleurs étroitement sélectionnés par un fonctionnement parfois un peu fermé sur lui-même, surtout depuis qu'il n'y a plus de mineurs en activité dans notre région.

Jacques Coulardeau
(membre du Conseil syndical du Syndicat national des auteurs et des compositeurs)

Associations

DIEPPE : RECHERCHE D'UN OBJECTEUR
Une association culturelle recherche un objecteur de conscience. Pour tout renseignement, contactez **Marie Dufeutrel au (16) 35.06.11.93.**

PARIS : RÉUNION DE LA FRACTION ARMÉE ROSE
La Fraction armée rose vous invite à une réunion contre les violences et/ou les exclusions homophobes, le 13 décembre à 20 h au **Centre gay et lesbien (escalier A, troisième étage), 25, rue Michel-Le-Conte (Métro Rambuteau), 75003 Paris. Tél. : 42.77.72.77.**

« Germinal » un autre regard

Un collectif composé de syndicalistes, d'anciens mineurs, de militants libertaires, d'étudiants en filmologie et d'enseignants organise une journée destinée à apporter un regard différent sur le monde de la mine, regard différent et pluraliste tant sur le fond que sur les formes d'expression...

Samedi 11 décembre
10 h - 19 h
Salle Bourez, rue Cook, cité du 12
LENS
(Pas-de-Calais)

Au programme :
— 10 h 30 - 13 h : exposition ; buvette, buffet, stand librairie (littérature ouvrière, histoire, syndicalisme...) ; projection de films, présentés par Louisette Fareniaux, professeur de filmologie à l'université Lille III (10 h 30 : *La grande lutte des mineurs* (1947) de Daquin ; 11 h 15 : *Ahu Ahu* (sur le mythe du mineur) de Jeanneau ; 12 h : *Sur le carreau* (les mineurs marocains) de Y. Essiyedali et L. Fareniaux ; 12 h 30 : intervention des mineurs marocains et des réalisateurs ;
— 13 h 30 : conférence-débat sur Constant Malva, écrivain-mineur belge, auteur entre autres de *Ma nuit au jour le jour* (1938), récit présenté par lui-même comme un « *anti-Germinal* » (avec J.-F. Pocenterk, auteur d'un travail universitaire sur Malva et Alfred Lepage, syndicaliste belge) ;
— 15 h : conférence-débat sur Benoît Broutchoux, militant anarcho-syndicaliste original et gouailleur, véritable héros populaire dans le bassin minier du Nord/Pas-de-Calais au début du siècle (avec Stéphane Callens, co-auteur de la bande dessinée consacrée au personnage, et Jacques Coulardeau) ;
— 16 h 30 : forum-débat sur la mémoire et la culture ouvrière avec Joseph Tournel (ancien mineur), Yves Janneau (réalisateur de films sur la mine), Bruno Matteï (auteur de *Rebelle, rebelle ! Révoltes et mythes du mineur*), Paule Lejeune (auteur de *Le racisme anti-ouvrier de Zola dans "Germinal"*), Jacques Coulardeau (auteur de *J. Mousseron, L. Richard, B. Broutchoux... Culture populaire ou culture ouvrière*) et des membres de la CGT, du Comité régional d'histoire sociale, de la chaîne des terrils, de Culture commune, de la Fédération anarchiste, du Centre culturel libertaire Benoît-Broutchoux, de Travail et Culture...

UNIVERSITÉ DE NANTES

Entre réussite et coups fourrés : bilan d'une lutte

« *L'ÉCOLE est au service de la société* », regrettait Gaston Bachelard. C'est peut-être pour ne pas avoir réfléchi à ce problème que le mouvement de contestation qui sévissait à Nantes depuis un mois est mort le jeudi 18 novembre.

« *Il ne faut pas politiser le mouvement !* », tel fut le leitmotiv des assemblées générales qui rassemblèrent jusqu'à un millier de personnes durant les deux premières semaines de grève. Les revendications votées en AG étaient les suivantes : le maintien du baccalauréat comme premier diplôme universitaire ; la liberté d'inscription dans la filière de son choix ; la hausse des bourses et le maintien des bourses pour les redoublant(e)s ; les crédits d'urgence pour assurer la rentrée dans des conditions décentes ; une loi de programmation budgétaire pour les universités ; que l'Etat développe le service public et non le privé ; retrait de la réforme Fillon sur l'allocation logement (ALS) ; rétablissement de la parité Etat-étudiant dans le financement des tickets de restaurant universitaire ; égalité des droits entre étudiant(e)s français(e)s et étranger(e)s contre les lois Pasqua.

Comment ne pas politiser le mouvement (sachant que la politique signifie « s'occuper de la cité ») avec de telles revendications ? C'est se leurrer que de croire faire évoluer l'enseignement sans réfléchir à un projet éducatif global touchant tous nos lieux de vie. Les militants de la FA et ceux de Virus Mutinerie (regroupement d'étudiants libertaires très actifs depuis deux ans) ont ainsi insisté lors des AG, soit par des prises de paroles, soit en intégrant la coordination, afin que le mouvement étudiant jette des ponts en direction d'autres mouvements sociaux, et en présentant leur analyse d'une éducation qui amène à la vraie connaissance et non à une rentabilité de diplômes (être productif). C'est ainsi que s'est créée une jonction entre les syndicats de la SNCF et les étudiants lors de l'occupation de la gare de Nantes. Mais ceci fut très mal perçu par de nombreux étudiants. Beaucoup ne demandaient que des profs et des locaux et se pensent à l'abri de tous les problèmes post-fac, comme le chômage. Minoritaires dans les AG et dans la coordination (« tenue » par les membres de l'UNEF, l'UNEF-ID et les inévitables trotskystes), les anarchistes ont quand même réussi à faire entendre leur point de vue. Les pontes des deux UNEF, inquiets de l'intérêt que commençaient à leur porter certains étudiants, ont réagi violemment en faisant courir des bruits visant à criminaliser le courant radical (du genre : « *Les membres de Virus ont des battes de base-ball pour foutre le bordel* » ou encore « *La FA veut noyauter le mouvement pour le casser !* » car le mouvement devenait fort, parvenant à drainer jusqu'à 6 000 personnes dans les rues de Nantes, et commençait à les dépasser fortement ! Et parallèlement, nombre d'étudiants jusqu'alors passifs se radicalisaient, refusaient les dispersions de fin de manif et retrouvaient des accents oubliés du traditionnel « *CRS = SS* » au moins courant « *A bas l'Etat, ses flics et ses frontières* ». Sans oublier que durant quinze jours, la faculté fut occupée tous les soirs et qu'il s'y déroula bon nombre de concerts devant plusieurs centaines d'étudiants ! (A cet égard, les grèves de 1986 furent bien mornes.)

« ...nombre d'étudiants jusqu'alors passifs se radicalisaient... »

Mais de manifs « traîne-savates » qui finissent en queue de poisson, en défaites nombreuses de la coordination lors des rencontres avec le préfet, le président de l'université... le mouvement a fini par s'essouffler. Le coup de grâce fut porté par les profs de psycho et socio (deux des secteurs les plus touchés), qui reprirent leurs cours (ce qui a eu pour conséquence l'arrêt de la présence des étudiants de psycho et socio dans le mouvement... Corporatisme quand tu nous tiens !) et par Fillon, qui finit par abroger sa réforme sur l'ALS. Et c'était sur ce point que les deux UNEF s'étaient « révoltées ». Pour les syndicats « de gauche », il était temps que le mouvement s'arrête.

En effet, les anarchistes n'ont eu de cesse de dénoncer les magouilles de la coordination et ainsi faire baisser leur cote de popularité (certains membres de la coordination sont de véritables professionnels de la grève. Ils faisaient déjà celles de 1986 et ont même fait des stages de communication au Parti socialiste).

Fin de la grève étudiante donc. Pourtant, une note d'optimisme : que ce soit lors des prises de parole ou lors des occupations de la faculté (avec concert), les libertaires ont été véritablement écoutés, ce qui peut laisser présager de très bonnes choses pour les manifestations à venir... Et puis, Virus Mutinerie n'a pas enterré la hache de guerre et compte entamer, avec d'autres étudiants, un travail de réflexion sur l'université et la société.

Batko
(gr. Milly-Witkop - Nantes)

le monde libertaire

Rédaction-Administration
145, rue Amelot
75011 Paris.
Tél. : (1) 48.05.34.08.
FAX : (1) 49.29.98.59.

Bulletin d'abonnement

Tarif

		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	❑ 35 F	❑ 70 F	❑ 60 F
3 mois	13 n°	❑ 95 F	❑ 170 F	❑ 140 F
6 mois	25 n°	❑ 170 F	❑ 310 F	❑ 250 F
1 an	45 n°	❑ 290 F	❑ 530 F	❑ 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
Code postal .....Ville .....
Pays .....
A partir du n° .....(inclus).
Abonnement de soutien ❑
Chèque postal ❑ Chèque bancaire ❑ Autre ❑
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M) ❑

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

UN DOUZE PAGES EXCEPTIONNEL LE 16 DÉCEMBRE

En raison des fêtes de fin d'année, où l'on constate combien *le Monde libertaire* de la semaine de Noël se vend mal, il a été décidé de suspendre notre parution du 23 au 29 décembre

En compensation, le jeudi 16 décembre, le n° 937, de durée quinzomadaire, comptera 12 pages. Sans modification de prix.

L'administrateur

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication :
André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie,
24, rue Léon-Rogé,
76200 Dieppe
Dépôt légal 44 145
1er trimestre 1977
Routage 205 — La Vigie
Diffusion SAEM
Transport Presse

BILLET D'HUMEUR

Nos frontières sont bien gardées

Le citoyen moyen est effaré de voir le nombre de pièces justificatives que doit fournir un étudiant étranger à la CEE pour renouveler son permis de séjour et « poursuivre » ses études en France, mère des Lettres, des Arts et des Lois (surtout des lois). En attendant, c'est plutôt l'étudiant qui est poursuivi et traqué. Car (et là l'effarement fait place à l'indignation) une fois parvenu au bout d'une longue liste d'exigences diverses, on se trouve nez-à-nez avec une clause supplémentaire ainsi annoncée : « *En cas de renouvellement, produire, en plus* » (savourons le « *en plus* », comme si le rédacteur, lui-même, avait un peu honte mais fonçait quand même. Il y a de quoi avoir honte en effet ! Qu'exige-t-il ? « *Attestation de l'établissement où vous étiez inscrit l'an passé, précisant que vous avez suivi régulièrement les cours.* » L'inscription ne suffisant pas, on appelle les enseignants à la rescousse : l'étudiant un tel a-t-il bien suivi vos cours ? En d'autres termes, l'enseignant aura l'étudiant à l'œil. Il portera sur lui un regard d'autant plus noir que la peau de l'étudiant sera plus sombre. Cependant, refuser de fournir cette attestation reviendrait à renvoyer l'étudiant dans un pays où la plupart du temps ce sont les fils de ministres qui obtiennent les bourses en France et les chambres en foyers universitaires. Pour eux, pas de problème non plus avec les autorités, leurs comptes en banque étant bien garnis. Ils n'ont pas besoin d'aller faire la plonge pour 35 F de l'heure chez Mac Do.

Aux dernières nouvelles, la préfecture des Yvelines, Versailles, envisage d'installer au service d'inscriptions de certaines universités un fonctionnaire chargé de superviser les dossiers des étudiants étrangers.

Attention, si l'on n'y prend garde, les superviseurs seront bientôt dans les salles de cours.

M.S. Rollin

ALGÉRIE

De la lutte contre le FIS comme justification à l'exploitation

LA MISE EN SPECTACLE des rapports sociaux de production a depuis longtemps fait ses preuves. C'est ainsi que les Rocard, Bourdet et autres gauchistes des années 60-70 nous ont bassinés avec l'autogestion à la mode yougoslave ou algérienne, alors qu'en réalité se développaient les structures étatiques et les rapports de classes qui ont produit les situations sociales dramatiques auxquelles sont confrontées les populations aujourd'hui.

Ce petit rappel est nécessaire et explique en partie le silence gêné de nos démocrates vis-à-vis de la répression systématique subie par les militants du Front islamique du Salut (FIS).

C'est que le coup d'Etat de janvier 1992 a été perçu et accepté comme un mal nécessaire, pour faire barrage à la « prise de pouvoir » par les intégristes musulmans. Ce sont des coupables parfaits, qui permettent de se dédouaner et d'occulter les complicités trop longtemps entretenues entre la gauche française et le FLN algérien.

Le FIS a donc beau jeu d'accuser le pouvoir en place d'être illégitime, et la dissolution dudit FIS, en avril 1992, n'a pu que justifier le recours à la violence du Mouvement islamique armé (MIA) ou des Groupes islamiques armés (GIA).

A la stratégie de la terreur du FIS (plusieurs centaines d'assassinats), aux sabotages d'entreprises, a répondu la terreur d'Etat des commandos militaires (plus de 1 000 « liquidations » de militants du FIS), les déportations de milliers de personnes au Sahara, les tortures systématiques, le quadrillage policier du pays, les condamnations à mort (350) et déjà 26 exécutions.

Les assassinats de ressortissants de la communauté internationale par des groupes proches du FIS a révélé que les enjeux étaient aussi internationaux. Après un ultimatum d'un mois pour que les « étrangers » quittent le pays, un nouveau meurtre relance l'escalade dans la lutte pour le pouvoir que se livrent le FIS et l'Etat algérien.

L'impasse politique dans laquelle se trouve l'Algérie n'est que la traduction d'une situation économique catastrophique qui a ses racines dans les trente années de gestion bureaucratique par le parti unique FLN, copie conforme de ce qu'a pu produire l'idéologie marxiste-léniniste du bloc anti-impérialiste, sous la brillante protection de l'URSS.

Entre 1965 et 1980, 100 milliards de dollars ont été investis dans la sidérurgie, les industries mécaniques et la pétrochimie ! Ce sont aujourd'hui autant de friches industrielles.

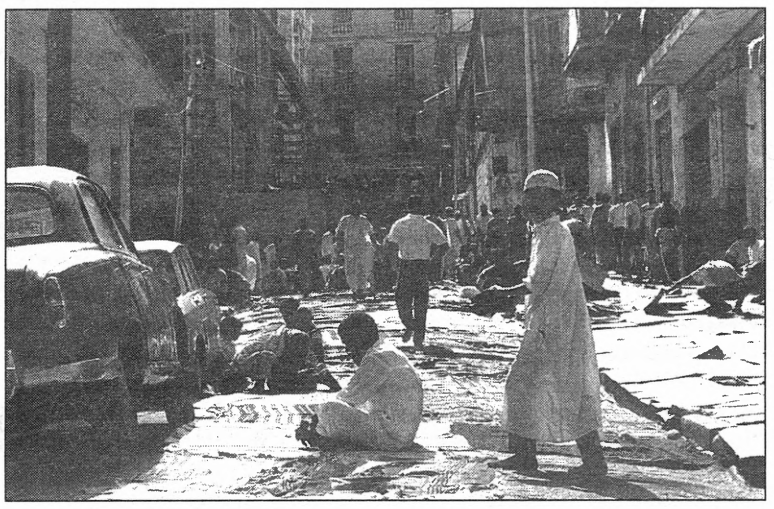

Une rue de Bab-el-Oued, fief intégriste d'Alger. Photo AFP.

Dans le même temps, l'agriculture a vu ses vignes ou ses oliviers arrachés et aucun investissement dans des réseaux d'irrigation, la protection des sols ou l'extension des terres cultivables.

Les petits paysans algériens ont dû soit immigrer en France (pour faire tourner le bâtiment et les usines) soit commencer à s'entasser autour des grandes villes, générant une crise du logement sans précédent (un logement pour huit personnes, en moyenne).

Durant toute cette période, l'argent facile, provenant des exportations de gaz et de pétrole a été gaspillé à fabriquer une clientèle pro-FLN, à l'achat d'une caste militaire sur-favorisée (mutuelles, salaires et avantages sociaux démesurés), à former une bureaucratie tout aussi incapable qu'omniprésente.

Au début des années 80, la chute des cours du brut (apparition de nouveaux producteurs, entre autres) a déstabilisé complètement cet édifice artificiel et a préparé l'explosion sociale de 1988, réprimée dans le sang par l'armée (plusieurs milliers de morts, sans doute). Pour autant, les problèmes n'ont pas été résolus.

« Le chômage touche officiellement 25% de la population... »

Le chômage touche officiellement 25% de la population ; l'inflation est vertigineuse (+ 40% en 1992) ; la dette extérieure est de 26 milliards de dollars (importation de 90% des denrées alimentaires de base par exemple) ; 300 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail ; on construit moins de 30 000 logements par an alors qu'il en faudrait 5 millions d'ici l'an 2000 et que la spéculation immobilière capitalise 600 000 logements vides ; le système scolaire fabrique des chômeurs par fournées entières pendant que l'élite envoie ses enfants étudier en France, en Suisse ou aux Etats-Unis ; l'Etat et le FLN sont à juste titre complètement discrédités et rejetés ; l'économie parallèle et le marché noir pèsent aussi lourd que le marché officiel.

C'est dans ce contexte qu'a pu s'implanter un islamisme militant et intégriste. Avec l'appui financier de l'Arabie Saoudite (jusqu'à la guerre du Golfe), puis celui de l'Iran dans une moindre mesure, le FIS a mis en place des réseaux de coopératives, d'écoles religieuses, de restaurants populaires, de dispensaires... toute une infrastructure répondant à des besoins réels de la population.

Dans le même temps, il lui suffisait de dénoncer l'incapacité de l'Etat FLN, du socialisme, de l'Occident, des Américains et de vanter les mérites de l'islam comme remède à tous les maux.

Voilà les raisons de la popularité du FIS aux élections municipales de 1990 comme aux législatives de 1991. Un véritable raz de marée. Et la peur des pouvoirs en place, qui a amené la « *suspension du processus démocratique* » en janvier 1992 ; la démission-déposition du président Chadli Bendjedid ; le retour sur la scène politique de Mohamed Boudiaf, assassiné en juin 1992, peut-être parce qu'il restait le seul à pouvoir rassembler toutes les forces politiques hostiles au FIS alors que celui-ci est incontournable, comme force de contrôle social, dans une stratégie de « consensus national ».

Aujourd'hui l'issue politique passe forcément par une refonte des choix économiques. Et il n'est pas impossible que cela se prépare dans l'ombre.

La situation algérienne nous est présentée comme une « *guerre civile* ». En fait, c'est une lutte entre clans et l'« *indispensable lutte contre le FIS* » est sans aucun doute utilisée pour masquer l'impasse économique actuelle et justifier le blocage de toute expression sociale.

Il n'empêche que la classe dirigeante, politique, économique et militaire, semble de plus en plus être en accord avec le FMI sur une stratégie de restructuration de l'appareil économique : privatisation des 400 plus grosses entreprises d'Etat, doublement des exportations de gaz, coupes sombres dans les emplois de la bureaucratie d'Etat, dévaluation... A ce prix, il sera possible de bénéficier de prêts de la Banque mondiale et la dette extérieure pourra être rééchelonnée. Mais les choix sont difficiles et lourds de conséquences sociales. Nous savons à quoi aboutissent les diktats du FMI là où il intervient : c'est toujours une catastrophe pour les salarié(e)s !

« La classe dirigeante [...] semble de plus en plus en accord avec le FMI... »

Si actuellement la population fait la queue devant les magasins d'alimentation, c'est parce que les importations ont été stoppées. Ce qui a permis à l'Etat de se faire une « petite cagnotte » de 2 milliards de dollars. Le FIS a bon dos. Mais quelles sont les raisons qui poussent l'Etat à constituer ce magot ?

Reste à négocier entre politiciens sur le système le mieux à même de réaliser cette opération de « libéralisation ».

Le FIS n'y est pas hostile sur le principe (pour être croyant on n'est pas moins libéral), du moins les contacts avec les tendances les plus modérées se multiplient. Par ailleurs, Saïd Sadi, présidant le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD), est d'accord sur le principe d'une conférence nationale. On parle de plus en plus d'un retour d'Aïd Hamed, leader du Front des forces socialistes (FFS). Dans quelles conditions ? Pour quoi faire ?

La France se fait tirer l'oreille pour renouveler des emprunts... mais allez savoir quel est le sens véritable de l'enlèvement des trois Français liés à l'ambassade ? Il s'est produit dans des conditions et pour des raisons pas vraiment éclaircies.

Quant à l'armée algérienne, c'est bien entendu la clé de voûte de tout l'édifice. Sans elle, rien n'est possible. Mais a-t-elle intérêt à exercer directement un pouvoir qu'elle a dans les faits ?

Le statut d'exception mis en place par le Haut Comité d'Etat (HCE) devrait finir le 31 décembre prochain. Par quoi va-t-il être remplacé ?

En tout cas, il n'y aura sûrement pas d'élections. Le bon peuple n'étant pas mûr, il va falloir lui dicter le chemin, par la force bien entendu.

Il est probable que d'une façon ou d'une autre se maintiendra un système de semi-dictature, de démocratie musclée, autour duquel va s'élaborer une sorte de consensus politique, avoué ou non.

Que voulez-vous, il faut bien « tenir » toute cette jeunesse. Il faut bien contrôler ces 27 millions de citoyens et de citoyennes, dont les trois quarts ont moins de trente ans et qui veulent vivre, coûte que coûte.

Ce sont eux qui vont être directement touchés par le chômage et la hausse du coût de la vie, avec les « inévitables » mesures envisagées. Vont-ils pouvoir subir encore et toujours, alors que la situation économique est déjà au-delà de la limite du supportable ?

Quelques grèves ont bien eu lieu dans certains complexes pétrochimiques, mais la situation de terreur instaurée par l'armée est telle qu'il est difficile d'imaginer un mouvement de révolte généralisé. Les forces de répression ont prouvé largement leur capacité à repousser les limites de l'horreur.

Pour le moment, la population compte désespérément les points et observe ces luttes de pouvoir comme quelque chose qui lui est étranger.

Décidément l'intégrisme religieux arrange beaucoup de monde !

Bernard
(gr. Déjacque - Lyon)

FORUM
samedi 18 décembre
de 16 h 30
avec l'équipe
de
« FONDU AU NOIR »
(émission de cinéma
sur Radio Libertaire)
Librairie
du Monde Libertaire
(M° Oberkampf)
145, rue Amelot
75011 Paris

PRESSE ANARCHO-SYNDICALISTE CATALANE

A la découverte de « Solidaridad obrera »

En marge de l'exposition internationale anarchiste de Barcelone, qui s'est déroulée du 27 septembre au 10 octobre 1993, Jean-Jacques Legois, administrateur du « Monde libertaire » a interviewé les membres du comité de rédaction de « Solidaridad obrera », mensuel anarcho-syndicaliste de la CNT de Catalogne.

Le Monde libertaire **:** *Pourriez-vous rappeler à nos lecteurs, peu ou mal informés sur la presse anarchiste de langue espagnole, et ici plus spécifiquement anarcho-syndicaliste, ce qu'est* Solidaridad obrera *(la* Soli *comme on dit à Barcelone) et sa place dans la presse libertaire espagnole ?*

Solidaridad obrera **:** La *Soli*, c'est le journal de la CNT de Catalogne, *CNT* étant le journal national.

Le Monde libertaire **:** *Est-il abusif de parler d'un journal régional ? A-t-il des équivalents dans d'autres régions ?*

Solidaridad obrera **:** Il est impropre de parler de journal régional. La *Soli* est le journal de la Confédération régionale du Travail de Catalogne, le moyen d'expression de la CNT de Catalogne, mais avec une audience nationale et internationale. Il n'y a pas d'équivalent dans d'autres régions d'Espagne, mais cela s'explique historiquement. Il existe dans d'autres régions des bulletins régionaux, mais pas de journaux à proprement parlé.

Le Monde libertaire **:** *Comment fonctionnez-vous ? Comment êtes-vous organisés pour sortir votre journal ?*

Solidaridad obrera **:** Le journal est organisé autour d'un administrateur, d'un directeur de publication et d'un comité de rédaction.

L'administrateur s'occupe des questions matérielles et financières [cf. *le Monde libertaire*, NdR]. Le directeur de publication a le rôle de ce qu'on appellerait en France un « rédacteur en chef » [ce poste n'existe pas au *Monde libertaire*, la responsabilité du comité de rédaction vis-à-vis du congrès FA est collective, au ML, le directeur de publication n'a qu'un rôle administratif, NdR]. Administrateur et directeur de publication sont nommés par le syndicat et responsables devant lui. Le comité de rédaction est composé de militants intéressés par cette tâche, chaque militant de la CNT pouvant en faire partie [*idem* au *Monde libertaire* où tout militant FA peut participer au CR, NdR]. S'il existe un désaccord important quant à la sélection des articles, le directeur de publication a le pouvoir d'imposer son choix, en tant que représentant du syndicat. L'éditorial est réalisé chaque mois par le secrétaire général de la CNT de Catalogne. *Solidaridad obrera* reste avant tout le journal d'une organisation syndicale. Sa vocation principale est de populariser ou de faire connaître les luttes en cours, d'appeler à les soutenir...

Le Monde libertaire **:** *Cette spécificité prise en compte, avez-vous des collaborateurs extérieurs n'appartenant pas à la CNT, qui participent à sa réalisation ?*

Solidaridad obrera **:** Oui, bien évidemment, mais nous en parlerons quand nous évoquerons le problème de l'ouverture et de l'élargissement du contenu de notre mensuel [Ce problème de l'élargissement de la presse libertaire et de son contenu a été un des sujets souvent évoqués lors de la rencontre de Barcelone, NdR].

Le Monde libertaire **:** *Comment mesurer votre audience aujourd'hui ? Pouvez-vous nous divulguer, par exemple, votre tirage ?*

Solidaridad obrera **:** Il n'y a aucun secret, nous tirons à un peu plus de 2 000 exemplaires chaque mois [par comparaison, *le Monde libertaire* tire à 8 000 exemplaires chaque semaine, NdR]. Sur ces 2 000 exemplaires, la moitié est destinée aux abonnés, le reste est remis aux différents syndicats de la CNT pour diffusion et distribution ; à Barcelone, nous nous chargeons de la diffusion en kiosque. Il est important de souligner qu'il n'y a aucune obligation pour les syndicats à diffuser et distribuer la *Soli*, certains ne le font pas, pas plus d'ailleurs que pour *CNT*.

Le Monde libertaire **:** *Le fait de sa spécificité syndicale ne gène-t-il pas l'élargissement de la diffusion ? Ne touchez-vous pas ainsi qu'un public restreint ? [Reproche que l'on fait d'ailleurs généralement à l'ensemble de la presse anarchiste, et que l'on a souvent entendu à Barcelone, NdR.] Ne craignez-vous pas de ne toucher ainsi qu'un public de militants déjà convaincus ?*

Solidaridad obrera **:** Honnêtement, je ne le pense pas. Nous essayons d'avoir une ligne ouverte ; les associations culturelles peuvent s'exprimer dans nos colonnes, et ce mois-ci, par exemple, dans notre dernier numéro, une place non négligeable a été laissée à des collectifs écologiques, dont les membres ne sont pas des militants de la CNT. Il est vrai cependant que nous souhaitons encore ouvrir la *Soli*. Actuellement, pour simplifier, on peut dire que nos abonnés sont des sympathisants et que ceux qui l'achètent sur leur lieu de travail ou en kiosque sont des militants.

Le Monde libertaire **:** *Est-ce le résultat d'une démarche volontaire ?*

Solidaridad obrera **:** Non, c'est tout simplement le résultat historique d'une époque de crise ouverte qu'a connu le mouvement libertaire espagnol, il y a quelques années. Avec, pour corollaire, une crise militante importante. Mais les choses commencent à bouger. Ainsi, à titre d'exemple, nous recommençons à vendre notre journal dans la rue à la criée, ici à Barcelone.

Le Monde Libertaire **:** *Ce qui frappe les gens qui travaillent pour et autour du ML, c'est l'irrégularité de nos ventes ; d'un numéro au suivant nous connaissons des variations de 200 exemplaires (pour les ventes en kiosque), connaissez-vous le même phénomène ?*

« Nous essayons d'avoir une ligne ouverte. »

Solidaridad obrera **:** Nous ne sommes pas confrontés à cette situation. Nos ventes sont très stables, avec, et c'est encourageant, une augmentation légère mais constante depuis quelque temps. Mais nous n'avons pas le même système de diffusion qu'en France. En Espagne, il n'y a pas l'équivalent des NMPP ; il existe plusieurs diffuseurs, avec les difficultés que cela entraîne et entraînerait si nous évoluions vers une autre périodicité.

Le Monde libertaire **:** *Quel est votre problème le plus aigu aujourd'hui ?*

Solidaridad obrera **:** Etonnamment, ce n'est pas le problème financier, nous arrivons à équilibrer notre budget, mais le problème de la participation active de nombreux compagnons au comité de rédaction... le problème du militantisme, en fait .

Le Monde libertaire **:** Nous faisons hélas la même constatation ; notre périodicité nous obligeant à recourir à un permanent technique (saisie, maquette, scannerisation photos...). Est-ce une solution que vous seriez susceptibles d'envisager ?

Solidaridad obrera **:** Non, par principe (et c'est aussi lié à notre histoire), mais aussi parce que notre périodicité ne le rend pas du tout nécessaire.

Le Monde libertaire **:** *Si l'évolution de la situation sociale et politique le rendait nécessaire, envisageriez-vous de changer de périodicité ?*

Solidaridad obrera **:** Le comité de rédaction, de par sa fonction, n'a pas à se prononcer sur cette question. Elle dépend uniquement du choix et de la volonté de l'organisation. Mais cette question ne peut, à notre avis, que se poser parallèlement au développement de la CNT. Le jour où cette question se posera, l'organisation devra se prononcer.

Le Monde libertaire **:** *Toujours sans avoir recours à un ou plusieurs permanents ?*

Solidaridad obrera **:** Si l'organisation se prononce sur cette périodicité hebdomadaire, par exemple elle devra se donner les moyens de fonctionner ainsi. Il faudra se doter des moyens militants nécessaires à ce type de périodicité, donc renforcer le comité de rédaction, sans avoir recours à un permanent. Mais il faut bien dire que ce n'est pas la priorité numéro un de notre organisation, aujourd'hui. L'axe principal est le développement de l'organisation en elle-même. Nous pouvons dire que de ce côté-là nous faisons preuve d'un certain dynamisme. Le développement de la *Soli*, son évolution, ne passent qu'après le développement de la CNT. Ce sont pour nous deux choses étroitement liées.

Commentaire du *Monde libertaire* : Il nous faut remercier les membres du comité de rédaction de *Solidaridad obrera* pour la gentillesse de leur accueil et la franchise avec laquelle ils nous ont répondu. Il n'y a pas eu de questions ni de sujets tabous, même en ce qui concerne les chiffres de tirage, des abonnés... Données souvent sensibles pour un journal, fusse-t-il libertaire.

A la fin de cet entretien, nous leur avons proposé de mettre en place et de réfléchir à une collaboration renforcée de nos deux publications (tant au plan technique qu'au plan d'échange d'informations, voire de pages communes sur un événement ponctuel). Cette proposition a reçu un écho favorable, et chacun va réfléchir de son côté pour tenter de dégager des propositions concrètes. En conclusion, il me semble que cet entretien a permis à chacun de mieux connaître le fonctionnement de l'autre, ce qui est toujours mieux pour des publications libertaires luttant pour un idéal assez proche, ce qui peut éviter au minimum des quiproquos sur la façon de présenter certaines situations ou analyser certains événements.

J.-J. Legois (gr. de Dieppe)

Associations

PARIS : EXPOSITION DE L'ASSOCIATION ARTCOS (*RAPPEL*)
L'association Artcos vous invite à l'exposition peinture et sculpture organisée jusqu'au dimanche 12 décembre inclus au **9, rue Duc (M° Jules-Joffrin), 75018 Paris.**

PARIS : CONFÉRENCE-DÉBAT SUR BENOÎT BROUTCHOUX
Le samedi 11 décembre de 15 h à 22 h, au **33, rue des Vignoles (métro Avron ou Buzenval), 75020 Paris,** la CNT-AIT vous invite à une conférence-débat sur le militant anarcho-syndicaliste, véritable héros populaire du bassin minier du Nord/Pas-de-Calais, Benoît Broutchoux. Cette conférence aura pour thème : « Culture ouvrière, syndicalisme et révolution au début du siècle et aujourd'hui ».
Cette conférence sera précédée de la projection du film *Ramona*, sur la lutte des ouvriers de Schlumberger-Montrouge.

LYON : RÉUNION-DÉBAT A LA LIBRAIRIE LA GRYFFE
Le samedi 11 décembre à 15 h, l'Organisation communiste libertaire et le Collectif libertaire contre la soumission vous invitent à la **librairie La Gryffe, 5, rue Sébastien-Gryphe (M° Saxe-Gambetta), 69007 Lyon,** à une réunion-débat qui aura pour thème : « Révolution et organisation ».

PARIS : NOUVELLE CONFÉRENCE DE L'ATELIER PROUDHON
Sur le thème (pour l'année 1993-1994) : « La vie affective et son statut politique chez les théoriciens du socialisme », Georges Navet animera la conférence « Les voies de la conversion », le vendredi 17 décembre, de 17 h à 19 h, au **Centre Raymond-Aron (3e étage, salle 11), 105, boulevard Raspail, 75006 Paris.**

VALLÉE D'ASPE : COMITÉ SOMPORT A L'EST DES PYRÉNÉES
Un Comité Somport s'est constitué dans les hauts cantons à l'est des Pyrénées (Ariège). Toutes les bonnes volontés pour la défense de la vallée d'Aspe sont invitées à le rejoindre en téléphonant au **68.20.40.76 (centre « Les Marmottes » d'Artigues).**

ROCK

« Blasfemia »

Blasfemia marque le retour tout en force de Dezerter. Ce disque à l'énergie farouche, authentique, dissimule à grand peine une sensibilité à fleur de peau. Les textes d'une militance discrète, mais définitivement engagée sont servis par une musique lourde, puissante, dévastatrice.

Le trio de Varsovie ne donne pas dans le rock héroïque ni la *bubble* pop, car rien dans leur quotidien ne laisse augurer une quelconque forme d'optimisme. L'enfer des cités industrielles de ce qui fut l'Ouest passerait même pour des paradis préservés en comparaison de Varsovie, Gdansk ou Katovice.

Après une première collaboration alors que le putsch de Jaruzelski remplissait les hôpitaux, les prisons et asservissait le pays, le label Visa retrouve à présent Dezerter alors que les nationalistes et l'ultra-droite catholique président aux destinées d'une Pologne exsangue. Voici donc le deuxième volet d'une histoire tragique et sans espoir.

La lecture des textes, traduits en français et en anglais, laisse entrevoir le désarroi d'une jeunesse brisée et d'un pays sans avenir.

Dezerter témoigne et, évidement, c'est avec une violence toute légitime qu'il s'exprime. A l'Est, il y a du nouveau, restons attentifs à cet appel.

Thierry
(groupe la Vache Folle)

BANDE DESSINÉE

« Voyages en Amertume. Tome 2 : Quand le Nil deviendra rouge »

Dieter et Clavé — éditions Vents d'Ouest

Kingsley Bates fait connaissance dans les rues du Caire avec Needs, un curieux scientifique, qui l'entraîne dans une mystérieuse expédition : découvrir la quatrième source du Nil. Piqué par la curiosité, Kingsley se laisse convaincre, d'autant plus que le voyage se fera en la compagnie de Julie, la fidèle et ravissante assistante de Needs.

Le voyage, commencé comme une croisière, se parsème vite d'embûches (tentative d'homicide sur la personne de Needs, attaque du convoi par des rebelles, embuscades), s'ajoutant aux conditions naturelles du désert (chaleur, vent et sable).

Que peuvent bien cacher les recherches de Needs, pour que le sort s'acharne à ce point sur le convoi ?

Plus que l'intrigue, manquant de densité, c'est par le dessin et les couleurs que cet album trouvera son atmosphère et sa personnalité.

Alain Nicol

SÉLECTION
RADIO LIBERTAIRE (89.4)
• Samedi 11 décembre, 11 h 30 - 13 h 30 : « Les Chroniques syndicales » : *spécial Benoît Broutchoux*, avec l'équipe des « aminches » de la CNT, en liaison avec le forum du 33, rue des Vignoles (cf. la rubrique « Associations » p. 6).

« Mots et Musiques »
et Radio Libertaire
présentent
GILLES SERVAT
lundi 13 décembre à 20 h 30
Théâtre Clavel
3, rue Clavel (M° Pyrénées)
75020 PARIS
Prix des places : 70 et 90 F
Renseignements
au 43.84.70.04

LYON
SAMEDI 11 DÉCEMBRE
15 H
VIDÉO
sur MARCEL BODY
militant communiste français,
secrétaire de Lénine
avant de quitter le PC
(excellent témoignage contre les fossoyeurs de la révolution russe)

à la librairie
La Plume Noire
19, rue Pierre-Blanc
69001 Lyon

DIJON

VENDREDI 10 DÉCEMBRE
concert « Maloka »
avec
PRAM (Ecosse)
et PHALANX (Belfort)
à l'Acropole Bar

SAMEDI 11 DÉCEMBRE
21 H
concert de soutien
au mouvement libertaire
avec
TRISTAN LÉA
Entrée 20 F (soutien : 50 F)
au 21, rue Jeannin

SAMEDI 18 DÉCEMBRE
concert
avec BASTARD
(ex- Deity Guns)
et SISTER IODINE
à l'Acropole Bar

• • • •

Groupe de recherches
et d'études libertaires
21, rue Jeannin
2100 Dijon

Ciné sélection

« Les aphasiques »

« *Lorsque l'on a perdu les mots pour le dire, le corps trouve les maux pour le dire* », c'est sur ce message que s'achève le bouleversant film de Marcel Simard : *Les mots perdus* (paroles d'aphasiques).

A la suite d'un accident cardio-vasculaire, d'une hémiplégie, d'un accident de voiture, entre autres traumatismes, une personne peut être atteinte d'aphasie ; entendez par là troubles psychomoteurs, se manifestant le plus souvent par une perte totale ou partielle de la parole ou/et des facultés de compréhension.

L'aphasique doit entreprendre une rééducation longue et pénible, au terme de laquelle il pourra parfois regagner la totalité de ses facultés, mais pas toujours.

Il reste souvent à la merci d'une émotion, de l'angoisse latente : chercher un mot (ce qui arrive à tout le monde), est-ce une nouvelle manifestation de l'aphasie ?

Le pire, c'est le regard de l'autre : ceux qui savent, anxiété des proches, maladresses... ceux qui ne savent pas. L'aphasique, qui aurait besoin de compréhension, de patience, se trouve le plus souvent victime de la brusquerie, voire du mépris de son interlocuteur.

En collaboration avec des associations d'aphasiques, le réalisateur canadien Marcel Simard a décidé de sensibiliser l'opinion sur cette maladie encore mal connue bien qu'il y ait 250 250 000 aphasiques en France (un million aux Etats-Unis).

Dans quatre pays francophones (Belgique, Canada, France et Suisse), des ateliers de création ont vu le jour sous la direction de Marcel Simard.

Ces ateliers ont écrit collectivement chacun un sketch, où les aphasiques expriment leurs problèmes, leur désarroi, leur espoir.

Marcel Simard a mis en scène, filmé et dirigé les aphasiques qui ont interprété leur propre rôle.

Il en est résulté un film poignant, où l'humour sous-tend un propos souvent grinçant. Au rythme des *Quatre saisons* de Verdi, un sketch par pays (une saison par sketch), avec une seule règle : la première et la dernière image des sketches successifs devaient être les mêmes.

Mais ce qui n'aurait pu être qu'un simple jeu de cadavre exquis devient une véritable histoire, jouée par des acteurs différents, dans des cadres différents, par la magie d'une progression dramatique en quatre thèmes.

Le premier thème (belge) n'ayant pas été vu, on vous le laisse découvrir.

Second thème : la solitude, dans laquelle s'enferme, parfois malgré lui, l'aphasique.

Le sketch parisien démarre comme un court métrage de Rohmer. Un jeune homme, Saïd, est intrigué par sa voisine de palier qu'il rencontre chaque jour dans la boulangerie du coin. Malgré tous ses efforts, il ne parvient pas à engager la conversation. Dans l'autobus, elle parvient à prononcer ses premiers mots, à l'adresse d'un « respectable » monsieur raciste, qui prend Saïd à partie. « *Ta gueule !* », réussit-elle à articuler. La solitude sera rompue. Un couple se créera.

Troisième thème : l'incommunicabilité. En Suisse, le couple existe depuis longtemps : difficulté de réapprendre à vivre ensemble... Le mari attentionné ne parvient pas à comprendre que sa femme, qui récupère pourtant bien, ne pourra jamais redevenir la même. La maladie l'a marquée d'une empreinte de souffrance et d'angoisse indélébile.

Un besoin d'aller vers ses pairs, les aider, communiquer avec ceux qui connaissent le même désarroi. Comment faire ? Fonder une association !

Quatrième thème : heur et malheur d'une association d'aphasiques. Au Canada, le couple est brisé, mais l'association existe déjà. Problèmes de fonctionnement, de gestion, d'argent surtout. D'autant plus qu'il y a une nouvelle bataille en perspective : la sécurité sociale ne rembourse plus au bout de deux ans les séances de rééducation des aphasiques, ceux qui en ont le plus besoin, évidemment, et qui ont le plus de mal à retrouver du travail.

Comment fait une association, d'aphasiques ou pas, pour trouver de l'argent ? Elle fabrique des pin's. Je vous laisse découvrir les quiproquos poignants et drolatiques, liés à la fabrications des pin's, aux « dérobades » de l'enseignant (l'espoir de l'association), qui n'ose avouer qu'il a perdu son poste.

En contrepoint, l'on découvre également dans ce film (filmé en vidéo noir et blanc) le travail de rééducation effectué par les aphasiques.

Ce film ne sortira pas dans le circuit officiel, mais sera distribué par les associations d'aphasiques (cinémas-clubs, salles d'art et d'essai municipales...). Pour tout renseignement, téléphonez au 45.70.99.41.

Michèle Rollin

N.B. : *Le Mal du pays de Walerjan Wrobel* dont le ML a eu l'occasion de vous parler dans son n° 933 connaît une projection prolongée. Après L'Espace Saint-Michel, il est désormais projeté, depuis le mercredi 8 décembre, au Denfert-Rochereau dans le 14e arrondissement, aux séances habituelles.
L'Envers du Décor, dont nous vous avions aussi parlé il y a quelques mois, est disponible actuellement à la Vidéothèque de Paris aux Halles.

Trois affiches pour « le Monde libertaire »

Le Monde libertaire édite trois affiches de soutien en deux formats : 30X40 et 60X80, en bleu, saumon et maïs.

Prix (petit format) : 2 F l'unité, 50 F les 50 exemplaires, 70 F les 100 et 120 F les 200. Prix (grand format) : 3 F l'unité, 60 F les 50, 80 F les 100 et 130 F les 200. En vente à la librairie du Monde Libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris. Chèque à l'ordre de Publico.

RENDEZ-VOUS

AMBÉRIEU-EN-BUGEY
Liaison FA c/o Michel Bellaton, HLM 1, Les Violettes, 01640 Jujurieux.

AUBAGNE
Pour contacter la FA sur Aubagne et sa région, écrivez à : Groupe Idée Noire, BP 47, 13672 Aubagne cedex.

BORDEAUX
Le groupe Emma-Goldman organise un débat (avec projection d'un film) sur l'« action directe, la propagande par le fait (sabotage, bande à Bonnot, Durruti, Action Directe, Fraction Armée Rouge, Brigades Rouges...) », le samedi 18 décembre à 15 h à l'Athénée libertaire, 7, rue du Muguet à Bordeaux.

NANTES
Retrouvez le groupe Milly-Witkop de la FA (et l'OCL-Nantes) dans le cadre de l'émission « Magazine libertaire », Alternantes FM (98.1 et 91) les deuxième et quatrième mardis du mois. Pour contacter la FA sur Nantes et sa région, écrivez à : Groupe Milly-Witkop c/o « Magazine libertaire », Alternantes FM, 19, rue de Nancy, 44300 Nantes.

PALAISEAU
Rencontre-débat sur le thème du « Partage du travail », à l'initiative du groupe FA de Fresnes-Antony, le jeudi 9 décembre à 20 h 30, Salle des Champs-Fréteaux, rue du 8-Mai-1945 (face à la Poste) à Palaiseau.

PARIS
Les groupes de la FA du 19e arrondissement (La Villette et Pierre-Besnard) vous invitent, le mercredi 15 décembre à 20 h, à une réunion-débat sur le thème : « Comment résister au chômage et à l'exploitation ? ».
Rendez-vous salle de la Rotonde, Espace Jemmapes, 116, quai de Jemmapes (canal Saint-Martin), Métro Jaurès, 75010 Paris.

ROUEN
A l'initiative du groupe FA de Rouen : réunion publique antimilitariste « Tu crois qu'un an au service militaire c'est seulement chiant ? », le mercredi 15 décembre à 15 h, à la Halle aux Toiles.

TOURS
Le groupe FA de Tours organise une soirée film-débat sur « Bonaventure : une école libertaire pourquoi, comment ? », le jeudi 16 décembre à 20 h, au cinéma Les Studios (Studio O - CNP), 2, rue des Ursulines à Tours.

PARUTIONS

BROCHURE
Le groupe FA de Nice édite *L'Anarchie* de Sébastien Faure. Prix : 25 F (port compris). Chèque à l'ordre de l'ADCL. A commander à ADCL, BP 171, 06303 Nice cedex 4.

PRESSE
Les groupes La Villette et Pierre-Besnard ont publié le n° 2 du *Monde libertaire 19e* (consacré à l'exclusion). A commander contre un timbre à 2,80 F à « Bagaudes », 66, avenue Secrétan, 75019 Paris.

PRESSE
Le groupe Henry-Poulaille tient à la disposition des lecteurs plusieurs centaines d'exemplaires du *Monde libertaire* de la période comprise entre 1973 et 1993. Prix : 3 F pièce (plus port). Pas d'année complète. Pas de liste disponible. Le montant des ventes reviendra au *Monde libertaire*. Ecrire au groupe Poulaille, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

Saïda ou le procès de la loi du père

(suite de la « une »)

et d'un mémoire de l'avocat donnant les arguments de la défense.

L'audience s'est ouverte sur la demande de l'avocat de faire intervenir deux témoignages : la présidente d'une association d'aide aux femmes algériennes, elle-même maghrébine et la tante de Saïda. Le juge a accepté de les entendre toutes les deux, mais en précisant d'entrée de jeu qu'il allait poser des questions gênantes, peut-être, pour les témoins, car n'y connaissant rien au Maroc, il se réservait le droit de procéder ainsi.

Nous avons alors assisté à un grand numéro de beauferie de la part d'un juge qui semblait surtout jouer les faux naïfs. L'interrogatoire du premier témoin a porté sur les conditions des femmes au Maroc. Il lui a alors été expliqué que la naissance d'une fille était d'emblée un problème dans ce pays, et que très tôt les filles étaient confinées dans la maison, tandis que les garçons étaient tournés vers l'extérieur. Puis, pour répondre à sa perplexité sur la scolarité très courte de Saïda, le premier témoin a expliqué les risques d'atteinte à l'honneur du père qu'il y avait à envoyer sa fille à l'école après qu'elle soit devenue jeune fille (ceci expliquait également qu'on ait forcé Saïda à porter le voile dès l'âge de treize ans). Le juge a alors lâché qu'il comprenait qu'un père ait besoin d'assurer son autorité sur sa fille, mais qu'il trouvait que là c'était peut-être un peu exagéré ! Puis, il a voulu savoir si les risques étaient réels en cas de retour au pays. On lui a alors parlé de la loi de l'homme au Maroc qui faisait que les frères, les oncles aidaient le père à retrouver sa fille, et que le mariage devenait secondaire par rapport à l'enjeu qu'il y avait à punir l'acte d'insoumission. Quoi que fasse Saïda maintenant, elle a déshonoré son père et est devenue une débauchée à ses yeux. Dès lors, la punition qu'elle encourt ne varie que dans ses degrés de cruauté. Son père peut

Entre humanité et légalité

décider de laver sa honte en la supprimant physiquement ou en la torturant, ou en la mutilant. La mère est en général, elle aussi, victime de violences, car c'est elle qui n'a pas su éduquer correctement sa fille.

Sa tante a, elle aussi, témoigné. Difficile de rendre compte de son témoignage face à un juge qui a commencé par lui demander son âge, si elle n'avait pas de problèmes avec ses enfants... autant de questions qui n'avaient strictement rien à voir avec la solidarité qu'elle manifestait avec sa nièce. Lorsqu'elle a expliqué qu'elle aidait sa nièce car elle ne voulait pas qu'elle passe par où elle était passée en ayant été mariée de force, le juge a tout simplement conclu qu'elle trouvait là un moyen de faire payer le père de Saïda de l'avoir mariée de force, quelques années auparavant. Le juge a également beaucoup insisté pour comprendre comment Saïda avait pu rester quatre ans enfermée chez sa tante. Il a demandé ce qu'elle faisait toute la journée et si elle ne s'ennuyait pas. Sa tante a expliqué que c'était là la condition de la majorité des femmes au Maroc et que c'était au-delà de l'ennui, mais il n'arrivait visiblement pas à comprendre cette logique de l'enfermement.

Le représentant de la préfecture ne s'est presque pas exprimé, si ce n'est pour dire que toute cette histoire ne lui paraissait pas crédible.

La phrase de conclusion est revenue au juge qui a déclaré ne pas se sentir responsable de ce qui se passait au Maroc et que c'était pour lui une question de légalité française. Le délibéré a été renvoyé au lundi après-midi, ce qui est exceptionnel en matière de reconduite à la frontière.

Le jour du verdict, la mobilisation ne s'est pas démentie, et c'est une soixantaine de personnes qui sont venues témoigner de leur solidarité à l'égard de Saïda. L'angoisse ne durera qu'un temps, et c'est avec un grand soulagement que l'assemblée entendit le tribunal administratif considérer que Saïda devait être gardée en France « *car sa reconduction au Maroc entraînerait pour elle des conséquences d'une gravité exceptionnelle* ». Si la décision du juge nantais n'est pas originale sur le

Le vide juridique sur les atteintes au droit des femmes

plan juridique, quoique s'appuyant sur l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme (sur la torture, les peines et traitements dégradants) rarement évoqué, elle est pleine de symbole : Saïda est ainsi la première ressortissante marocaine autorisée à résider en France en raison des conditions de vie imposées aux femmes d'un pays musulman. Victoire donc, même si la préfecture a encore un mois devant elle pour faire appel.

Ce procès a permis de pointer les problèmes que ces femmes rencontrent pour être régularisées. En effet, il n'est pas possible de leur faire déposer une demande de droit d'asile à l'OFPRA car elles fuient leur pays pour des persécutions d'ordre privé, donc non politiques pour cet organisme. Il ne leur reste alors que les demandes de régularisation à titre humanitaire qui dépendent du bon vouloir des préfectures. Celles-ci opposent systématiquement l'absence de preuves. Mais comment prouver qu'on a fui un mariage forcé lorsqu'on vit cloîtrée en France par peur d'être retrouvée et ramenée de force dans son pays d'origine ? Les administrations font alors le choix, lorsqu'il y a une importante mobilisation autour de ces femmes, de les laisser dans ce qu'elles appellent l'« *inconfort administratif* ». Ces femmes peuvent ainsi passer des années sans être expulsées mais sans avoir non plus de titre de séjour et/ou alors sans avoir le droit de travailler. Exclues de la société, elles vivent avec la peur au ventre d'être renvoyées dans leur pays et sont poussées à des situations extrêmes pour survivre. Alors, l'atteinte à leur intégrité physique et morale qu'elles avaient fuie, les rattrape en France.

Au-delà du cas de Saïda, les associations nantaises antiracistes, un certain nombre d'associations féminines et féministes se battent pour faire adopter par la France un statut d'asile pour des raisons d'ordre privé ce qui ne serait rien d'autre que le respect de l'article 3 de la Convention de Genève. La bataille sera sûrement longue, mais il y a l'exemple du Canada qui a adopté une résolution autorisant les demandes d'asile pour des raisons sexistes, qui laisse l'espoir qu'un jour la France laisse tomber le masque du respect des différences culturelles et n'assume plus d'envoyer des femmes à la mort.

Nous continuons à manifester notre solidarité concrète avec ces femmes mais nous savons aussi que les réactions dans l'urgence ne suffisent pas et que notre travail doit aller dans le sens d'une réflexion plus large sur la condition des femmes au Maghreb et en France pour qu'elles accèdent un jour à un véritable statut de citoyennes.

Muriel
(gr. Milly-Witkop - Nantes)

« Le Monde libertaire » Virements permanents

Depuis l'appel lancé au congrès FA de Bordeaux en faveur de virements permanents de 50 F pour le ML, sont venus s'ajouter 11 nouveaux virements, pour une somme de 700 F. Continuons. Il en faut encore 189 de 50 F chacun ou 378 de 25 F... voire 756 de 12, 50 F.
Chaque mois, *le Monde libertaire* bénéficie de virements permanents émanant des lecteurs suivants :

Bertrand Dekoninck : 50 F ; Graziela Maier : 50 F ; Gérard Pivert : 25 F ; Christophe Baudot : 150 F ; Pierre Bouey : 80 F ; Jean Etchegoren : 100 F ; « Les Amis de Pierre-Besnard » (Paris) : 150 F ; Pascal Bedos : 100 F ; Jean-André Cornic : 10 F ; Daniel Costes : 50 F ; Gérard Escoubet : 50 F ; Giraud/Chavigner : 300 F ; Jean Hedou : 50 F ; Guy Millot : 20 F ; Louis Magniolat : 200 F ; C. Patillon : 50 F ; Yves Peyraut : 100 F ; Didier Cordelet : 30 F ; Jean-François Retou : 100 F ; Joël Saintier : 75 F ; Martin/Médun : 50 F ; Bernard Perret : 100 F ; Jean-Jacques Legois : 50 F ; Jean-Marc Raynaud : 50 F ; Luc Bonnet : 50 F ; Alain Cabanette : 100 F ; Mateo Sanchez : 50 F ; Bernard André : 50 F ; P. Vigneau/URCO FA : 50 F ; E. Eytard : 150 F ; Lemaître/Coquet : 50 F.

TOTAL : 2490 F

Si vous désirez faire partie de ces derniers et ainsi contribuer à la bonne santé de notre titre, dès à présent, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de notre administrateur en vue d'entamer les démarches bancaires nécessaires : **Jean-Jacques Legois c/o APEL, BP 1042, 76205 Dieppe cedex.**

SOMMAIRE

PAGE 1 : De la peine de mort à la prison à vie (suite p. 3), Saïda ou le procès de la loi du père (suite p. 8), Editorial : Les SDF manifestent.
PAGE 2 : Ex-Yougoslavie : du viol à l'antimilitarisme : saga d'une mobilisation, 11 Novembre... ou les fusillés pour l'exemple de la Grande Guerre.
PAGE 3 : De la peine de mort à la prison à vie (suite de la « une »), Pas de Maison du Mineur pour les anarchistes, « Germinal » un autre regard (programme), Associations.
PAGE 4 : Entre réussite et coups fourrés : bilan d'une lutte, Nos frontière sont bien gardées.
PAGE 5 : De la lutte contre le FIS comme justification à l'exploitation.
PAGE 6 : A la découverte de « Solidaridad obrera », Associations.
PAGE 7 : « Blasfemia », « Voyages en Amertume... », Sélection RL, « Les aphasiques ».
PAGE 8 : Saïda ou le procès de la loi du père, Infos FA.